

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

*Paix -Travail -Patrie*

REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

*Peace -Work -Fatherland*

**PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DES RECOMMANDATIONS PERTINENTES ISSUES DU GRAND DIALOGUE NATIONAL (GDN) ET DE LA PRISE EN COMPTE DE LA VOIX DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE PAIX EN COURS**

Par la

Plateforme de Consultation des Femmes Camerounaises pour le Dialogue National

**Rapport évaluatif lié à la participation des femmes au GDN**

*« Les processus de paix qui incluent les femmes en qualité de témoins, de signataires, de médiatrices et /ou de négociatrices ont affiché une hausse de 20% de chances d'obtenir un accord de paix qui dure au moins deux ans. Cette probabilité augmente avec le temps, passant à 35% de chances qu'un accord de paix dure quinze ans »*

Laurel Stone, *« Analyse quantitative de la participation des femmes aux processus de paix »*

---

S/C WILPF Cameroon - Feu Rouge Bessengue, BP: 15766 DOUALA

Email: [cameroonwomen4dialogue@gmail.com](mailto:cameroonwomen4dialogue@gmail.com) Phone: + 237 699 983 782/ 699 867 306

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
I- CONTEXTE.....	3
II- JUSTIFICATION.....	6
III- FORMAT ET MÉTHODOLOGIE .....	7
VI- RECOMMANDATIONS PRÉ-DIALOGUE.....	8
VII- ÉTAT DES LIEUX POST DIALOGUE.....	10
1- Prise en compte des propositions faites par les femmes.....	10
2- <i>Analyse du rôle et de la participation des femmes</i> .....	11
VIII- RECOMMANDATIONS POST DIALOGUE .....	13
1- Environnement propice au dialogue .....	13
2- Suivi des recommandations issues du GDN .....	13
3- Participation des femmes et des autres groupes pertinents.....	13
4- Situation humanitaire.....	14
5- Poursuite du dialogue et des efforts de paix .....	14
CONCLUSION .....	15
ANNEXES .....	16
1. Tableau de représentativité des femmes au GDN .....	16
2. Note d'information sur le projet d'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun .....	18
3. Mémoire des femmes Camerounaises en vue du dialogue national.....	20
4. Liste des organisations membres de la plateforme.....	25

## INTRODUCTION

Le grand Dialogue National a concentré l'attention nationale et internationale, suscitant des attentes et espérances diverses. Les mouvements de femmes ont été particulièrement actifs dans les consultations pré dialogue. Actuellement les données recueillies restent approximatives quant au taux de participation réelle des femmes que ce soit lors des consultations ou au grand dialogue à proprement parler. Mais c'est un secret de polichinelle, un doux euphémisme que dire qu'il est resté relativement bas. C'est donc fort à propos si les recommandations des unes et des autres portaient les espoirs d'une prise en considération plus effective de la gente féminine dans les différents processus de prise de décision touchant à la vie de l'État et en ce qui concerne leurs préoccupations en particulier.

### I- CONTEXTE

Reconnaissant la gravité des conflits qui secouent le Cameroun notamment dans trois régions, (Nord-Ouest, Sud-Ouest, et Extrême-Nord) ainsi que l'insécurité et les enlèvements à l'Est et dans la région de l'Adamaoua, des dizaines de milliers de personnes étant touchées de manière significative par les déplacements forcés, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les jeunes étant les plus affectés.

Dans l'optique de s'assurer que les femmes et les jeunes sont impliqués dans les processus de prévention et résolution des conflits en cours;

Rappelant et soulignant la nécessité d'inclure les voix des femmes et conformément aux normes nationales et internationales en la matière, en particulier la Résolution 1325 du CSNU et le Plan d'Action National (PAN) du Cameroun pour la mise en œuvre de cette résolution, dans un cadre de participation égale afin de fournir des contributions constructives et utiles dans le processus de dialogue national en cours lancé par le Président de la République du Cameroun depuis le 10 septembre 2019;

Nous, femmes leaders de la société civile sous la bannière de la *«Plate-forme de Consultation des Femmes Camerounaises en vue du Dialogue National»*, y compris des femmes de la diaspora et des femmes de tous les horizons, demandons une fois de plus, par la présente, au gouvernement du Cameroun, d'inclure les voix des femmes dans la recherche des solutions durables pour la consolidation de la paix au Cameroun comme le stipule la constitution camerounaise du 18 janvier 1996, le document de stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que le PAN du Cameroun de la Résolution 1325 du CSNU, et d'autres textes de lois internationales.

Soulignant la nécessité de la participation des femmes au processus de dialogue, nous engageons également les femmes dans l'élaboration de solutions durables de consolidation de la paix pour tous les conflits qui secouent actuellement le Cameroun, en mettant un accent particulier sur la construction d'une culture de la paix dans tout le pays. Ceci est en accord avec la **résolution 1325 du CSNU et ses résolutions**

**connexes**<sup>1</sup> qui soulignent l'importance de la participation des femmes à toutes les phases de la prévention des conflits, du règlement des conflits et de la consolidation de la paix.

Conscientes de l'importance des instruments juridiques nationaux suivants adoptés et promulgués par le Cameroun et de la création de mécanismes de mise en œuvre y afférents en vue de protéger les droits fondamentaux de la femme en général et plus spécifiquement dans le domaine Femmes, Paix et Sécurité, d'assurer un meilleur respect du bilinguisme et du multiculturalisme et de réaliser un processus de désarmement, nous reconnaissons par la présente que le gouvernement camerounais a fourni des efforts considérables pour protéger les droits des femmes, néanmoins des lacunes persistent en termes d'application et de mise en œuvre concernant certains aspects de ces lois :

- La Constitution camerounaise du 18 janvier 1996, qui dans son préambule *proclame que l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés, gages de paix et d'unité.*
- Loi n° 2016/007 portant Code pénal camerounais modifiée le 12 juillet 2016 qui prévoit des sanctions contre un certain nombre d'actes portant atteintes aux droits des femmes;
- Le Plan d'Action National (PAN) de la résolution 1325 et résolutions connexes du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 16 Novembre 2017 qui se propose de traduire dans les faits, les dispositions pertinentes de ces instruments juridiques internationaux visant à accroître la participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits, et à garantir des mesures nécessaires à la protection des femmes et filles avant, pendant et après les conflits;
- Le décret n° 2017/013 du 23 janvier 2017 portant création de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme, placée sous l'autorité du Président de la République et chargée d'œuvrer à la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la tique quotidienne du vivre ensemble de ses populations;
- Le décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration avec pour mission d'organiser, d'encadrer et de gérer le désarmement, la démobilisation et la

---

<sup>1</sup> Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU: 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013) et 2122 (2013), 2122 (2013) et 2242 (2015)

réintégration des ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest désireux de répondre favorablement à l'offre de paix du Chef de l'État en déposant les armes.

De plus, rappelant la prééminence des instruments juridiques internationaux sur les lois nationales telle qu'énoncée à l'article 45 de la Constitution du Cameroun ; par la présente, nous réaffirmons notre attachement aux instruments juridiques internationaux ratifiés, en vue de créer un contenu permettant de nouer un dialogue effectif avec le Gouvernement camerounais afin de rechercher une paix durable en réponse les aux conflits en cours :

- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, 1979) ; (articles 2,3, 5-a et 7 de ladite convention)
- Le Pacte international sur les droits civils et politiques
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;
- L'Acte constitutif de l'Union africaine ;
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (également connue sous le nom de Charte de Banjul) ;
- Le Protocole de Maputo de 2003, qui traite des droits politiques, sociaux et économiques des femmes et des filles plus spécifiquement aux articles 2 et suivants ainsi que l'article 10 et suivant dudit protocole.
- La résolution 1325, qui reconnaît le rôle des femmes dans la prévention des conflits, le maintien de la paix, la résolution des conflits et la consolidation de la paix;
- La Résolution 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui condamne les violences sexuelles comme armes de guerre ;
- La Déclaration et le Programme d'Action de Beijing de 1995 qui visent à éliminer tous les obstacles à la participation active des femmes dans tous les domaines de la vie publique et privée ;
- L'ODD N°5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Spécifiquement les cibles 5.1 et 5.2;
- L'ODD 16 qui demande de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable;
- La décennie de la femme africaine 2010-2020, lancée le 31 juillet à l'occasion de la « Journée panafricaine de la femme », qui est un mécanisme pour accélérer la mise en œuvre et la réalisation des objectifs énoncés dans les différents protocoles, déclarations et conventions que l'Union africaine a adoptés ;
- L'Agenda 2063 de l'Union africaine qui est la manifestation concrète de la manière dont le continent entend réaliser la vision, sur une période de 50 ans allant de 2013 à 2063, d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale » ;

- La Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004), qui promeut l'égalité des sexes et protège les femmes de la violence et de la discrimination basée sur le genre ;

Des femmes camerounaises ont répondu à l'appel du Chef de l'État du 10 Septembre dernier convoquant un Grand Dialogue National et se sont mobilisées sous la bannière de la «**Plate-forme de consultation des femmes camerounaises en vue du dialogue national**» y compris les femmes de la diaspora et les organisations partenaires, ainsi que ses réseaux des femmes de tous les horizons, pour élaborer et soumettre à la table du dialogue, un Mémoire contenant quelques préalables pour la conduite d'un dialogue national réussi et également tenant compte des différents conflits et problèmes de gouvernance affectant le Cameroun au cours des sept dernières années.

## II- JUSTIFICATION

Dès l'appel au dialogue national le 10 septembre 2019, la plateforme «Femmes Camerounaises pour des Élections Pacifiques et l'Éducation à la Paix » que coordonne la section camerounaise de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF Cameroon) a organisé avec d'autres partenaires, une pré-consultation des associations de femmes afin de discuter de la démarche à suivre collectivement pour faire entendre la voix des femmes lors du dialogue national annoncé.

Créée le 16 juillet 2016 dans le but de promouvoir la participation des femmes dans les processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix en général, et en particulier dans la conduite d'élections apaisées, la plate-forme dispose d'un comité de coordination composé de quinze organisations de la société civile représentant les dix régions du Cameroun.

La concertation pré-dialogue s'inscrivait en droite ligne du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) adopté par le gouvernement du Cameroun le 16 novembre 2017, avec entre autres axes stratégiques la participation des femmes aux processus de paix. La concertation a permis de recueillir des avis et contributions des femmes venues de 08 régions du Cameroun en vue d'assurer leur participation efficace au processus de dialogue annoncé pour une paix durable au Cameroun.

Le présent document de plaidoyer est justifié par deux facteurs clés. Premièrement, le fait que l'évaluation globale de la dynamique des conflits et des problèmes de gouvernance ont contribué à la situation politique et humanitaire précaire actuelle du Cameroun en soulignant les causes profondes des conflits, les lacunes de l'État de droit, les conséquences et les voies de sortie possibles de la situation actuelle.

Deuxièmement, la conception et transmission à la table du Grand Dialogue National (« GDN ») d'un Mémoire portant la voix des femmes camerounaises.

### III- FORMAT ET MÉTHODOLOGIE

Ce document a été rédigé à la suite de cinq consultations directes menées depuis juillet 2019, par les membres de la « Plate-forme de consultation des femmes camerounaises en vue du dialogue national ». Ces consultations se sont tenues tant en zones rurales qu'urbaines, notamment à Extrême-Nord, Littoral, Centre et Ouest, regroupant des femmes venant de 8 régions du pays et certaines de la diaspora. Y ont pris part, les leaders OSC de femmes ou celles soutenant les actions de femmes, des femmes du NOSO, des personnes victimes des conflits, personnes déplacées internes, des femmes journalistes et jeunes femmes. Les consultations ont été renforcées par la création d'un mécanisme permanent de collecte de données en ligne, avec les membres de la plateforme, l'intégration des résultats partiels de « **l'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun** » (en cours) dans le mémorandum. Nous avons également sensibilisé et mobilisé des associations dirigées par des femmes; veillé à ce que les capacités techniques des femmes d'associations soient renforcées grâce à l'organisation de cinq ateliers; créé des plates-formes pour partager les expériences et recueillir des contributions significatives concernant les processus de dialogue national; consolidé la position des femmes en formant des coalitions volontaires; enfin, nous avons consulté quelques leaders d'OSC de - femmes de la diaspora, organisé et pris part à des réunions de planification communautaire pour veiller à ce que la prise de position des femmes soit approuvée et transmise aux parties prenantes et canaux appropriés.

Notre document a été élaboré également sur la base des meilleures pratiques régionales et internationales en matière d'organisation des dialogues nationaux inclusifs. Selon les meilleures pratiques, nous avons relevé la nécessité de veiller à ce que le processus de consultation du dialogue national soit participatif, inclusif et permette une participation égale des acteurs clés, y compris des femmes et des jeunes.

Ces stratégies ont été développées et présentées dans un communiqué qui a été validé et signé par toutes les organisations présentes lors des diverses réunions de consultation. Ce communiqué a été diffusé par l'intermédiaire des organes de presse et d'autres parties prenantes et a servi de résultat à la consultation des femmes.

En réponse aux stratégies décrites dans le communiqué, quelques-unes des actions suivantes ont été menées:

- Une plate-forme des femmes camerounaises au dialogue national a été créée et vulgarisée auprès de divers médias sociaux afin de toucher un plus grand nombre de femmes dans différents secteurs, régions et statuts ;
- Un canevas de collecte d'information a été élaboré et adopté pour prendre en compte les attentes et les recommandations formulées par les femmes que nous avons consultées dans différentes régions ;
- Deux équipes de rédactions en langue française et anglaise ont été créées au sein de la plateforme pour enregistrer les contributions des femmes et rédiger un document de synthèse reprenant les recommandations des femmes ;

- Des étiquettes Hashtag ont été adoptées pour renforcer la campagne pour une grande participation des femmes au dialogue national ;
- (#StrongerTogether, #Cameroonwomen4NationalDialogue) ;
- En ce qui concerne certaines femmes des communautés rurales n'ayant pas accès à Internet, une lettre a été rédigée et transmise par le biais de nos points focaux et organisations partenaires sur le terrain au plus grand nombre possible de groupes de femmes pour enregistrer leurs contributions, couvrant ainsi tout le territoire national;
- Un projet de plan de travail a été adopté pour assurer une planification adéquate;
- WILPF Cameroun et ses partenaires ont également saisi ONU-Femmes pour partager leur plan et proposer une collaboration dans le cadre de ce processus. Une lettre a également été envoyée au Ministère de la promotion de la femme et de la famille, ainsi qu'à d'autres ministères, ambassades et organisations internationales clés.

## **VI- RECOMMANDATIONS PRÉ-DIALOGUE**

Les recommandations faites par les femmes qui ont pris part aux consultations étaient d'une part, liées à la forme et aux garanties de succès d'un dialogue national et d'autre part, sur les questions qui affectent ces femmes et mettent à mal la paix et la stabilité de notre pays.

**De façon globale**, le dialogue national devait pouvoir:

- Assurer une participation quantitative et qualitative des femmes, des jeunes et des personnes âgées en respect de la prise en compte du genre dans divers processus engagés;
- Adopter des procédures globales et promouvoir un climat nécessaire au succès du dialogue national. Nous avons recommandé fortement que ce processus soit une première étape qui pose des règles de base pour un engagement ultérieur ;
- Créer un environnement favorable respectueux de la liberté d'expression permettant à tous les acteurs du processus de pouvoir s'exprimer librement sans crainte de représailles ;
- Considérer l'importance cruciale de la neutralité pour la réussite du dialogue national. En conséquence, WILPF-Cameroon et ses partenaires ont souhaité ardemment que l'Union Africaine, comme entité neutre, puisse faciliter ce processus capital.
- Instituer un système transparent et rigoureux de suivi et d'évaluation de mise en œuvre des recommandations issues du GDN, capable d'informer continuellement pour une meilleure stratégie à long terme ;
- Considérer une gestion holistique des conflits en prenant en compte tous les conflits en cours au Cameroun, pour construire une paix durable au Cameroun.



## **De façon spécifique des questions qui affectent les femmes**

Nous avons recommandé entre autres de:

- Mettre en place des mesures pour adresser durablement la question de l'impunité des auteurs de violences sexistes dans le cadre du conflit NO/SO et idéalement dans toutes les régions du Cameroun en conflits, violences portant atteinte aux droits humains en période de conflits. A cet effet, nous proposons entre autres mesures des enquêtes, des sanctions pénales, une loi spécifique sur les violences sexuelles en conflit ainsi qu'une commission d'enquête sur les violations des droits humains dans le conflit.
- Mettre en place une structure spécialisée dans les traumatismes, en santé physique et mentale, ainsi que pour la réintégration des victimes, afin de traiter les problèmes de violence sexuelle et sexiste dans les contextes humanitaires.
- Concrétiser l'institutionnalisation de l'éducation à la paix afin de promouvoir une culture de la paix à l'école à l'intégration dans les programmes scolaires et en dehors;
- Institutionnaliser une procédure simplifiée d'accès aux actes de naissance légaux et aux cartes d'identité nationales détruites à la suite de la crise dans le Nord Ouest et Sud Ouest;
- Procéder à une mise en œuvre effective des lois et des politiques de décentralisation ;
- Adopter et mettre en œuvre des programmes holistiques et innovants visant à améliorer la situation des femmes, notamment des femmes autochtones et des femmes vivantes avec un handicap, des enfants, des personnes âgées et des jeunes touchés par les conflits au Cameroun ;
- Décrire et encourager la mise en œuvre de mesures qui soutiennent à la fois l'éducation formelle et technique ;
- Améliorer l'accès des femmes à la propriété à travers la sensibilisation des populations sur les droits des femmes et la modification du code foncier;
- Respecter l'approche genre, en introduisant un quota d'au moins 30% en accord avec la résolution 1325 dans toutes les commissions envisagées après le dialogue ;
- Intégrer le cessez-le-feu comme condition primordiale pour la réussite du processus de DDR ;
- Assurer la participation des jeunes à hauteur de 15 à 20% dans le processus du dialogue national, étant donné que ces derniers sont fortement impliqués dans les actes de violences tel que constaté dans les zones affectées.

## **VII- ÉTAT DES LIEUX POST DIALOGUE**

### **1- Prise en compte des propositions faites par les femmes**

#### **Concernant les recommandations Générales:**

Nous avons noté pour le féliciter les mesures d'apaisement prises par le Chef de l'État notamment l'arrêt des poursuites contre 333 prisonniers de la crise anglophone et la libération de 102 prisonniers du MRC et ses alliés.

Également apprécié à sa juste valeur, l'inclusion bien que faible des femmes et des jeunes parmi les personnes invitées au GDN. Pour illustrer, on a les exemples du SUD: (29 hommes et 01 femme, soit 96.67 % et 3.33 %) ; du NORD (13 hommes et 02 femmes, soit 86.67 % et 13.33 %) et l'Extrême-Nord (21 hommes et 03 femmes, soit 87.5 % et 12.5 %).

#### **Recommandations liées aux questions spécifiques des femmes**

De façon concrète, nous avons relevé les recommandations relatives aux réformes du secteur de l'éducation; la prise des mesures visant à accorder une amnistie générale pour favoriser le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Nous avons également noté l'idée de procéder au recensement de toutes les personnes déplacées et d'évaluer leurs besoins socio-économiques de base (écoles, établissements de santé, logements...) ainsi que celle de fournir des «kits de réinstallation et de réintégration» aux réfugiés et aux déplacés internes.

Les autres points positifs notés étaient :

- La création volontariste d'emplois durables pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les régions touchées par la crise ;
- Appuyer les communautés et les autorités locales surtout les femmes déplacées et retournés, en raison de précarité, en leur facilitant l'accès aux ressources pour développer de réelles opportunités de réintégration (activités génératrices de revenus, etc.).
- L'indemnisation des particuliers, des congrégations religieuses, des palais des chefs, des communautés et des unités privées de production et de prestation de services au titre des pertes subies, et la mise en place de programmes d'assistance sociale directe aux victimes;
- L'application effective de l'article 23 alinéas 2 de la loi portant orientation de la décentralisation qui stipule que la loi de finances fixe, sur proposition du

gouvernement, la fraction des recettes de l'État affectée à la Dotation générale de la Décentralisation;

- L'adoption des mesures spéciales pour la reconstruction des infrastructures;
- Le renforcement de l'autonomie des collectivités territoriales décentralisées ainsi que la mise en place d'un plan spécial de reconstruction en faveur des zones touchées par la crise;

## **2- Analyse du rôle et de la participation des femmes**

### **➤ Représentativité des femmes**

La participation des femmes des différents points de vue et bords aux processus de dialogue est d'importance capitale tel que reconnu par le gouvernement dans son PAN 1325. En effet, ledit plan d'action national dans son point 4-1 vision et orientations stratégiques, stipule qu'à l'horizon 2020, les engagements et la redevabilité du Cameroun sur les femmes, paix et sécurité sont atteints à travers :

a) Le leadership et la participation des femmes dans le processus de prévention et de gestion des situations de conflit, de construction de la paix et de cohésion sociale ;

b) Le respect scrupuleux du droit international humanitaire et des instruments juridiques de protection des droits des femmes et des filles contre les violences sexuelles et basées sur le genre en période de conflit armé ;

c) Une meilleure intégration de la dimension genre dans l'aide d'urgence, dans la reconstruction pendant et après les conflits armés ainsi que dans le traitement du passé ;

d) Le renforcement des mécanismes institutionnels et la collecte des données quantitatives et qualitatives sur la prise en compte du genre dans les domaines de la paix, sécurité, prévention et résolutions des conflits.

En outre, Selon ONU Femmes, lorsque les femmes participent aux processus de paix, la probabilité du maintien en place des accords de paix sur une période d'au moins deux ans augmente de 20% ; la probabilité qu'un accord reste en place pendant au moins 15 ans augmente de 25%. C'est la raison pour laquelle, parlant de la Résolution 1325 du CSNU, Kofi Annan dit ceci : *"La Résolution 1325 fait la promesse aux femmes du monde entier que leurs droits seront protégés et que les obstacles à leur participation égale et leur pleine implication dans le maintien et la promotion d'une paix durable seront supprimés. Nous devons respecter cette promesse "*.

Au sujet du récent grand dialogue national, nous notons que :

- 600 délégués ont pris part aux échanges du GDN. Même si les chiffres sont pour l'heure spéculatifs quant au nombre de femmes présentes, il est clair que c'est la présence des hommes a été largement supérieure à celle des femmes;
- Au niveau des postes de responsabilité, une femme seulement a été à la tête d'une commission sur 14 femmes des bureaux des commissions;
- Aussi, sur les 120 personnes responsabilisées dans la facilitation du dialogue soit en tant que présidents de commission, vice-présidents, rapporteurs ou personnes ressources seules 14 femmes soit un pourcentage de participation de 16,8%.

Une fois encore se pose avec acuité si ce n'est inquiétude, la participation réelle des femmes aux rendez-vous importants de la vie politique de leur pays. Pour le cas d'espèce, la faible représentativité de la gente féminine au GDN interroge sur la rigueur de la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement notamment dans son Plan d'Action National sur la résolution 1325 et de ses obligations internationales et régional en matière de droits des femmes.

## **VIII- RECOMMANDATIONS POST DIALOGUE**

Au regard des défis sécuritaires et de la violence qui perdure, nous recommandons fortement que le GDN soit considéré comme une première étape ayant planté le décor pour un engagement ultérieur. Nous suggérons les recommandations suivantes liées à la forme, aux garanties et au suivi du dialogue national qui nous semblent essentielles pour la paix:

### **1- Environnement propice au dialogue**

- Créer un environnement favorable dans lequel les gens peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles et un climat nécessaire au succès du processus de paix au Cameroun notamment en poursuivant la prise des mesures d'apaisement dont l'amnistie générale à tous les prisonniers des diverses crises sociopolitiques, ainsi qu'aux combattants séparatistes. Ceci permettra d'avoir une accalmie générale ;
- Procéder à une révision consensuelle du Code électoral qui s'avère être un motif de division entre les Camerounais et un élément conflictogène à prendre avec beaucoup de sérieux;
- Élaborer un programme d'éducation à la paix et la non-violence active afin de promouvoir une culture de la paix et construire une paix durable.

### **2- Suivi des recommandations issues du GDN**

- Mettre sur pied un comité de suivi des recommandations du GDN indépendant, transparent, multisectoriel sous l'égide de l'Union Africaine et vulgariser les recommandations issues du GDN ;
- Élaborer et rendre public un agenda de mise en œuvre des recommandations issues du GDN assorti de délais ;
- Créer une cellule de veille et de suivi-évaluation en vue d'une mise en œuvre effective et efficace de recommandations pertinentes issues du GDN ;
- Intensifier sans retard la mise en œuvre des recommandations du GDN afférentes au développement pour renforcer la résilience dans les régions affectées et aux communautés touchées afin de les aider à se relever le plus rapidement possible.

### **3- Participation des femmes et des autres groupes pertinents**

- Assurer et améliorer la participation et l'inclusion des femmes, des jeunes dans la phase de mise en œuvre des recommandations et autres phases subséquentes de poursuite de dialogue;
- Assurer une participation suffisante des femmes dans la gouvernance locale, à tous les niveaux de processus de la décentralisation (Conseil régionaux, municipaux...)

- Produire des données désagrégées relatives au GDN et aux processus de paix à venir pour une meilleure prise en compte des différentes composantes de la société ;
- Impliquer les représentants des groupes armés et des leaders anglophones, des leaders traditionnels, d'opinion et religieux ainsi que les mécanismes traditionnels dans le processus du dialogue afin de favoriser une plus grande inclusion et appropriation du processus au niveau local.

#### **4- Situation humanitaire**

- Procéder à l'évaluation des besoins en assistance : assistance juridique (produire les documents officiels : actes de naissance et CNI pour s'assurer une liberté de mouvement) ;
- Procurer une assistance alimentaire et veiller à la construction des abris aux retournés ;
- Approfondir l'écoute des femmes et filles ayant été victimes d'abus sexuels pour une meilleure prise en charge psychologique,
- Mettre en place des systèmes de réponse aux crises adaptés à la dynamique des conflits ayant cours dans chaque région du pays;

#### **5- Poursuite du dialogue et des efforts de paix**

- Poursuivre le dialogue en mettant sur pied, comme l'a recommandé la commission Justice, une commission Vérité, Justice et Réconciliation constituée de 30% des femmes en accord avec la résolution 1325, sous la direction de l'Union Africaine, avec pour mandat entre autres de mener des enquêtes sur les violences sexuelles, y compris les violations des droit humains, etc.
- Veiller à ce que les violences sexuelles fassent partie du mandat de recherche et surtout adopter une approche fondée sur les droits humains et respectueuse des obligations internationales et régionales en la matière.
- S'assurer que la commission soit impartiale, avec un contrôle de l'UA ou des membres internationaux et que les abus de toutes les parties y compris des forces de sécurité soient l'objet d'enquêtes;
- Négocier et observer un cessez-le feu dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord comme mesure importante à prendre en compte;
- Ajouter le MINPROFF, le MINAS, les organisations de la société civile et les groupes de femmes comme membres du Conseil du Comité DDR pour une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes, et des couches les plus vulnérables.

## CONCLUSION

Après avoir concentré l'attention nationale et internationale et suscité des attentes et espérances diverses, le Grand Dialogue National, plus de trois semaines après sa tenue, semble n'avoir pas convaincu bon nombre d'acteurs car la situation sécuritaire reste précaire.

En effet, des cas de violences et tueries ne cessent de se multiplier et les populations dans les zones en crise et zones impactées sont toujours confrontées aux mêmes réalités qui prévalaient avant le dialogue.

Les écoles de certaines localités restent fermées et inaccessibles, de nombreuses femmes et filles sont tuées, les journées villes mortes, imposées chaque lundi par les séparatistes aux habitants des régions du Nord et Sud-Ouest. Des attaques de la secte Boko Haram persistent dans la région de l'Extrême Nord.

En pensant à Mme Florence Ayafor et aux milliers de femmes, filles, enfants et autres victimes des crises qui secouent le Cameroun, nous voulons à travers ce document, faire un plaidoyer fort pour un réexamen des stratégies de dialogue en vue d'une gestion plus holistique, plus inclusive et plus efficace des conflits au Cameroun et des discussions de paix pour permettre à notre pays de redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être « **un havre de paix** ».

## ANNEXES

### 1. Tableau de représentativité des femmes au GDN

N°	Nom du Poste ou de la Commission	Noms et prénoms
1	3 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Emilia NKEZE
2	4 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Fadimatou IYAWA
<b>Commission 1 : BILINGUISME</b>		
3	2 <sup>e</sup> Vice-Présidente	AMA TUTU MUNA VP
4	3 <sup>e</sup> Rapporteur	BEKILA Gisèle R
5	2 <sup>e</sup> Personne ressource	WAKATA Bolvine PR
<b>Commission 2 : SYSTEME EDUCATIF</b>		
6	Présidente	Pr Dorothy NJEUMA P
7	3 <sup>e</sup> Vice-Présidente	TOMAINO NDAM NJOYA VP
8	1 <sup>er</sup> Rapporteur	TAMEH Valentine) R
9	4 <sup>e</sup> Rapporteur	NKOU Theresa R
10	2 <sup>e</sup> Personne ressource	Pr NYONGA PR
<b>Commission 3 : SYSTEME JUDICIAIRE</b>		
12	3 <sup>e</sup> Rapporteur	DOH Colins Régine R
<b>Commission 4 : RETOUR DES REFUGIES</b>		
13	2 <sup>e</sup> Rapporteur	Mme YAP ABDOU R
15	2 <sup>e</sup> Personne ressource	Pauline Irene NGUELE PR
<b>Commission 5 : RECONSTRUCTION</b>		
16	6 <sup>e</sup> Vice-Président	Pr UPHIE Melo VP
17	4 <sup>e</sup> Personne Ressource	Célestine KETCHA PR
<b>Commission 6 : DESARMEMENT</b>		00
<b>Commission 7 : DIASPORA</b>		
18	3 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Calixte BEYALA VP
19	5 <sup>e</sup> Vice-Présidente	Lucie MBOTO Fouda VP
20	3 <sup>e</sup> Rapporteur	Pr Machinkou NDZESOP Nadine R
<b>Commission 8 : DECENTRALISATION</b>		00

### 1. Tableau de représentativité des femmes

#### 2. Analyse des données du tableau

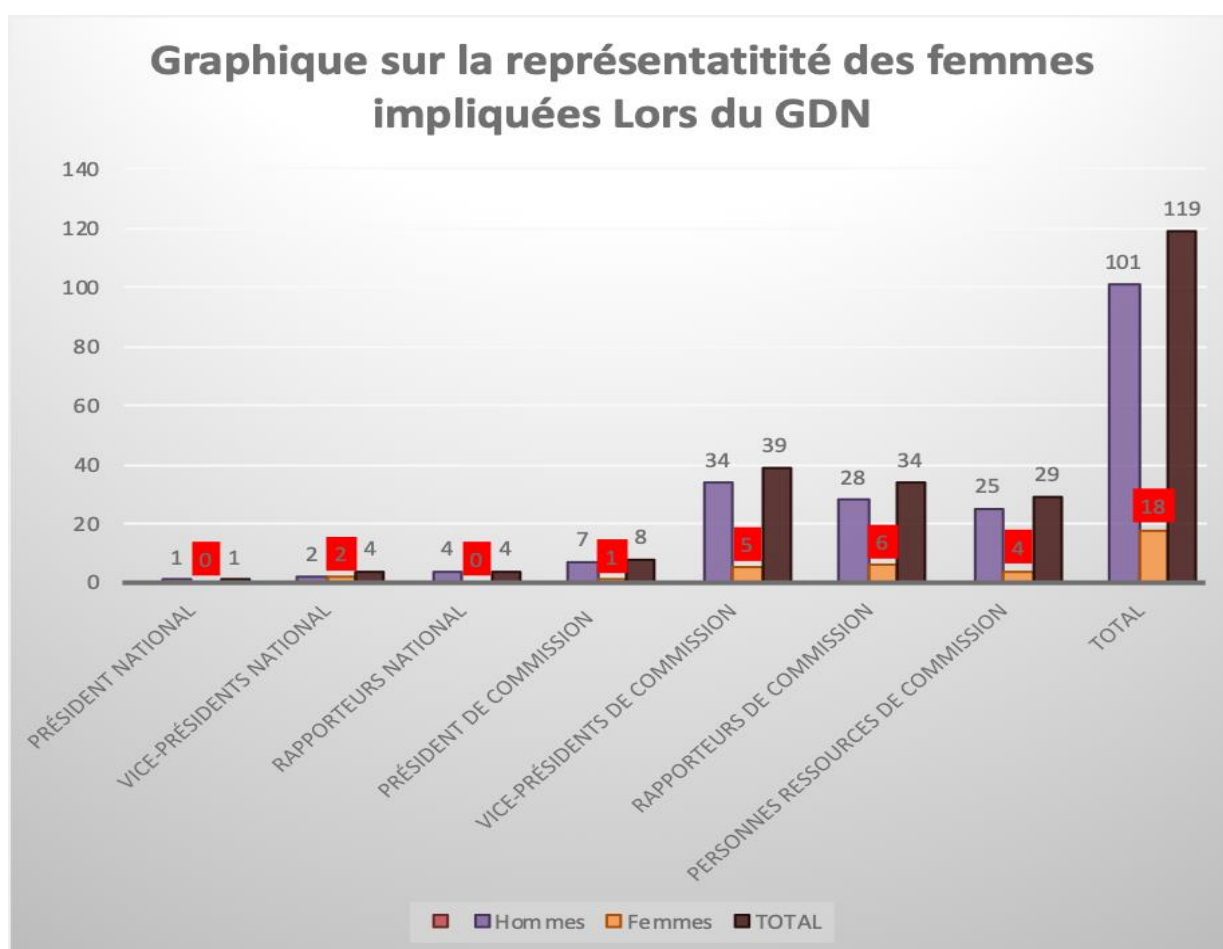
- 02 femmes au poste de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Vice Sur les 4 postes de Vice-présidents national,
- 00 femmes rapporteuses au bureau national sur les 04 existants
- 01 femme présidente Sur 08 Présidents de commission
- 07 postes de vice-présidente attribuée aux femmes sur 41 postes de vice-présidents
- 08 femmes rapporteuses sur 36 postes
- 04 femmes personnes ressources sur 29 personnes ressources



- 02 commissions sur 08 n'ont pas impliqués les femmes à quelque niveau que ce soit.

Le tableau ci-dessous et le diagramme illustrent mieux ces observations faites.

Sexe	Président National du dialogue	Vice-Présidents National du dialogue	Rapporteurs national	Président de Commission	Vice-Présidents de Commission	Rapporteurs de commission	Personnes ressources de commission	TOTAL
<b>Hommes</b>	1	2	4	7	34	28	25	101
<b>Femmes</b>	0	2	0	1	5	6	4	18
	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>41</b>	<b>36</b>	<b>29</b>	<b>119</b>



## **2. Note d'information sur le projet d'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun**

### **Contexte**

- Instabilité politique et sociale croissante (Boko Haram, milices centrafricaines)
- Nombre croissant de réfugiés et de personnes déplacées dans le pays
- Crise sans précédent avec des sécessionnistes depuis 2016
- Exclusion des femmes des processus de paix et de sécurité.

### **Objectifs**

- Documenter l'analyse genre et la compréhension du contexte actuel, des stratégies et des approches en matière de prévention des conflits;
- comprendre les causes profondes des conflits;
- Réaliser un diagnostic plus proche de la réalité de la vie des gens;
- Rencontrer, écouter et soutenir les femmes touchées par le conflit au Cameroun
- Renforcer la médiation, la participation et l'influence des femmes
- Créer un espace pour mobiliser la solidarité en faveur du travail non violent et novateur au Cameroun.

### **Méthodologie**

- Les activistes à la base dont le travail est basé sur le genre et les femmes sont au centre de l'approche de la recherche ;
- La recherche de données, la collecte de témoignages et de preuves pour établir des analyses situationnelles des conflits ;
- L'étude pour une analyse genre efficace, les consultations avec les femmes et les OSC dirigées par des femmes ;
- La mission de solidarité internationale et l'enquête auprès des partenaires vivant dans les zones touchées et non affectées pour identifier des leaders communautaires, des PDI et d'autres personnes ayant la capacité de dialoguer sur la crise à laquelle le pays est confronté. La mission est composée de personnes et d'un représentant de la jeunesse dotés des compétences, de l'expérience et de l'expertise nécessaires à l'analyse des conflits de genre,
- Les conversations doivent ressortir les causes profondes du conflit et ce qui pourrait être fait pour les atténuer.

### **Zones géographiques**

- Le projet est exécuté dans toutes les régions du Cameroun, différemment touchées par la crise;
- La recherche est effectuée dans des localités sélectionnées dans chaque région afin d'analyser la dynamique de genre des conflits de manière globale.

### **Quelques résultats attendus**

- Ressortir les causes profondes des crises actuelles au Cameroun, telles que les perçoivent les victimes et les différents acteurs;
- Présenter les résultats de la recherche et formuler des recommandations aux niveaux de prises de décision.

- Aborder des questions spécifiques (genre, médiation, résolution de crise, jeunesse, soins et traumatismes, aide humanitaire, etc.) et apporter un soutien.

### **Acteurs internationaux impliqués**

- Un consortium d'ONG féministes (WILPF, Madre, Kvinna til Kvinna, Nobel Women's Initiative et Medica Mondiale) pour travailler ensemble à l'accélération du soutien aux femmes.
- Action Aid fait partie du processus en raison de la situation d'urgence humanitaire actuelle
- Men Engage Alliance apporte également son soutien afin de redresser la croissance d'une masculinité violente.
- Le projet est soutenu par le Foreign and Commonwealth Office (FCO) et WILPF.

### **Parties prenantes nationales impliquées**

Membres du Comité directeur de la plateforme « Femmes Camerounaises pour des Elections Pacifiques et l'Éducation à la Paix » dont :

- Women in Alternative Action Cameroon (WAA Cameroon) ;
- Forum des Femmes Autochtones du Cameroun (CAIWOF) ;
- Femmes pour la Promotion du Leadership Moral (FEPEM) ;
- Centre d'Animation Rurale et du Développement Durable (CARDED) ;
- Women's Peace Initiatives ;
- Reach Out Cameroon ;
- Un Monde Avenir (IMA) ;
- Mother of Hope Cameroon ;
- Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Inter Active (ADISI) ;
- Youth For Peace ;
- Ligue des Droits et des libertés (LDL)
- Action de Solidarité pour les Droits Humains et la Démocratie (ASDHD);
- The Fomunyoh Foundation Women Empowerment Center (TTF/WEC);
- Association des Jeunes pour la Vulgarisation des Droits Humains et la Culture de la Paix (AJVUP);
- Association Femmes et Enfants (AFE).

Certaines organisations de la société civile partenaires travaillant avec la plateforme, notamment : Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes- Extrême Nord (ALVF-EN), Cameroon Youths and Students Forum for Peace (CAMYOSFOP), C7 Platform, Women Advocacy Network (WANET), Réseau Camerounais des Droits Humains (RECODH), Article 55, Women's Information and Counselling Center (WCIC) et Association des Hommes Engagés pour la Promotion du Genre et l'Égalité entre les Sexes (HEPROGES), ACDER-Cameroun ;

**Période : Juillet 2019- Février 2020**

### **3. Mémoire des femmes Camerounaises en vue du dialogue national**

#### **POSITION DES FEMMES CAMEROUNAISES SUR LE DIALOGUE NATIONAL AU CAMEROUN**

##### **PRÉAMBULE**

Rappelant et soulignant la nécessité d'inclure les voix des femmes dans un cadre de participation égale afin de fournir des contributions constructives et utiles dans le processus du dialogue national en cours lancé par le Président de la République du Cameroun depuis le 10 septembre 2019; nous, femmes leaders de la société civile sous la bannière de la «Plateforme de Consultation des Femmes Camerounaises en vue du Dialogue National», y compris des femmes de la diaspora et des femmes de tous horizons, demandons par la présente au gouvernement du Cameroun, d'inclure les voix des femmes dans la recherche des solutions durables pour la consolidation de la paix s au Cameroun.

Soulignant la nécessité de la participation des femmes au processus de dialogue, nous engageons également les femmes dans l'élaboration de solutions durables de consolidation de la paix pour tous les conflits qui secouent actuellement le Cameroun, en mettant un accent particulier sur la construction d'une culture de la paix dans tout le pays.

Considérant les instruments juridiques nationaux suivants adoptés et promulgués par le Cameroun en vue de protéger les droits fondamentaux de la femme, nous reconnaissons par la présente que le gouvernement camerounais a fourni des efforts considérables pour protéger les droits des femmes, des lacunes persistent en termes d'application et de mise en œuvre concernant certains aspects de ces lois :

- La Constitution camerounaise du 18 janvier 1996
- Loi n ° 2016/007 portant Code pénal camerounais modifiée le 12 juillet 2016
- Ordonnance n ° 74-1 du 6 juillet 1974 fixant les règles régissant le régime foncier;
- Le Plan d'action national (PAN) de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 16 Novembre 2017;
- Le décret n ° 2017/013 du 23 janvier 2017 portant création de la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme;
- Le décret n ° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National du Désarmement, Démobilisation et Réintégration.

De plus, rappelant la prééminence des instruments juridiques internationaux sur les lois nationales telle qu'énoncée à l'article 45 de la Constitution du Cameroun ; par la présente, nous réaffirmons notre attachement aux instruments juridiques internationaux ratifiés, en vue de créer un contenu permettant de nouer un dialogue effectif avec le Gouvernement camerounais afin de rechercher une consolidation de la paix durable en ce qui concerne les conflits en cours :

- L'Acte constitutif de l'Union africaine ;
- La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (également connue sous le nom de Charte de Banjul) ;
- La décennie de la femme africaine 2010-2020 ;
- L'Agenda 2063 de l'Union africaine ;
- La résolution 1325, qui reconnaît le rôle des femmes dans la prévention des conflits, le maintien de la paix, la résolution des conflits et la consolidation de la paix;
- La Résolution 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui condamne les violences sexuelles comme armes de guerre ;
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF, 1979) ;
- La Convention sur les droits politiques de la femme du 7 juillet 1954, qui définit des normes minimales pour les droits politiques des femmes ;
- La Déclaration et le Programme d'Action de Beijing de 1995 qui visent à éliminer tous les obstacles à la participation active des femmes dans tous les domaines de la vie publique et privée ;
- Le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et ses protocoles additifs ;
- La Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique (2004), qui promeut l'égalité des sexes et protège les femmes de la violence et de la discrimination basée sur le genre ;
- Le Protocole de Maputo de 2003, qui traite des droits politiques, sociaux et économiques des femmes et des filles.

Reconnaissant le fait que le Cameroun est gravement touché par les conflits armés dans trois régions, ainsi que par l'insécurité et les enlèvements à l'Est et dans la région de l'Adamaoua, des dizaines de milliers de personnes étant touchées de manière significative par les déplacements forcés, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les jeunes étant les plus touchés. S'assurer que les femmes et les jeunes sont impliqués dans le processus de résolution des conflits en cours et des problèmes de gouvernance au Cameroun est la meilleure option pour garantir une consolidation de la paix durable et une culture de la paix.

Dans ce contexte, la «Plate-forme de consultation des femmes camerounaises en vue du dialogue national» y compris les femmes de la diaspora et les organisations partenaires, ainsi que ses réseaux des femmes de tous les horizons, ont convenu d'articuler et de soutenir le contenu essentiel de la résolution des conflits en cours et des problèmes de gouvernance affectant notre cher pays, et d'apporter une réponse humanitaire adéquate à l'ensemble des femmes, y compris les femmes autochtones vulnérables, les femmes handicapées, les enfants, les personnes âgées et les jeunes touchés par les conflits au Cameroun.

## **PORTÉE, FORMAT ET MÉTHODOLOGIE**

Le présent mémorandum prend en compte les différents conflits et problèmes de gouvernance affectant le Cameroun au cours des sept dernières années, de 2013 jusqu'à ce jour. C'est une évaluation globale de la dynamique des conflits et des problèmes de gouvernance qui a contribué à la situation politique et humanitaire actuelle du Cameroun en soulignant les causes profondes des conflits, les lacunes de l'état de droit, les conséquences et les voies de sortie possibles de la situation actuelle.

Il convient de souligner que ce document a également été rédigé à la suite de cinq consultations directes menées depuis juillet 2019, les membres de la «Plate-forme de consultation des femmes camerounaises en vue du dialogue national» étant encore renforcés avec la création d'un mécanisme permanent de collecte de données en ligne, avec ses membres, l'intégration des résultats partiels de «l'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun» (actuellement en cours) dans notre mémorandum. Notre document a été élaboré sur la base des meilleures pratiques régionales et internationales en matière d'organisation des dialogues nationaux inclusifs. Selon les meilleures pratiques, il est impératif de veiller à ce que le processus de consultation du dialogue national soit participatif, inclusif et permette une participation égale des acteurs clés, y compris les femmes et les jeunes.

Dans le souci de développer une position commune consensuelle connue comme «Les voix des femmes» en vue de fournir des contributions constructives et significatives au processus de dialogue national au Cameroun, nous avons appliqué la méthode suivante pour engager le dialogue axés sur les femmes avec des associations, des réseaux et des femmes de toutes les couches de la société: nous avons sensibilisé et mobilisé des associations dirigées par des femmes; nous avons veillé à ce que les capacités techniques des femmes soient régulièrement renforcées grâce à l'organisation de cinq ateliers; créé des plates-formes pour partager les expériences et recueillir des contributions significatives concernant les processus de dialogue national; nous avons consolidé la position des femmes en formant des coalitions volontaires; Enfin, nous avons consulté les femmes de la diaspora, nous avons organisé et pris part à des réunions de planification communautaire pour veiller à ce que la prise de position des femmes soit approuvée et transmise aux parties prenantes et canaux appropriés.

## **QUESTIONS THÉMATIQUES SOULEVÉES LORS DE NOS CONSULTATIONS AVEC LES FEMMES**

Au cours des consultations avec les femmes à la base au Cameroun et les femmes de la diaspora, nous avons discuté des questions suivantes:

- ✓ Violence sexuelle et violences basées sur le genre dans les régions touchées par le conflit et les communautés hôtes ;
- ✓ Dévolution limitée des pouvoirs de l'État vers diverses entités linguistiques, ethniques et politiques au Cameroun, ce qui a contribué à la fourniture inadéquate de services sociaux de base ;

- ✓ Apatridie - Accès limité aux actes de naissance dans la région de l'Extrême-Nord et destruction des actes de naissance dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- ✓ Faible accès à l'éducation, à l'alphabétisation fonctionnelle et aux compétences professionnelles ;
- ✓ Accès limité des femmes aux terres et aux biens immobiliers au Cameroun ;
- ✓ Accès aux postes de responsabilité dans la fonction publique et le gouvernement et aux postes électifs ;
- ✓ Incessantes violences verbales et physiques vis-à-vis de tous les membres de la société ;
- ✓ Prise de conscience insuffisante de la société sur les questions de paix ;
- ✓ Une population de jeunes désengagée souffrant de chômage aigu.

## RECOMMANDATIONS

Dans le but de proposer des solutions durables de consolidation de la paix et une culture de la paix au Cameroun, WILPF Cameroon et les membres de la «Plateforme de consultation des femmes camerounaises en vue du dialogue national», y compris les femmes de la diaspora, félicitent le gouvernement et se félicitent de l'opportunité de participer au dialogue.

Le travail mené par WILPF et ses partenaires dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, en collaboration avec le gouvernement et qui a permis l'adoption du Plan d'Action National, constitue la base de contributions concrètes au dialogue et à la paix dans notre pays. WILPF et ses partenaires s'appuient sur ses réseaux de femmes et de jeunes de toutes les régions du Cameroun et de la diaspora pour soutenir le processus de dialogue et poursuivront leur quête d'une paix durable, même au-delà de ce processus inestimable.

Dans le cadre de notre contribution au dialogue national, nous partagerons les conclusions empiriques partielles de l'analyse de la dimension genre dans les conflits au Cameroun (actuellement en cours), qui met en évidence les causes profondes des conflits, les diverses dynamiques de conflit et l'impact des conflits sur les femmes et les filles.

Le dialogue national devrait :

- Améliorer la participation et l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes âgées. Ce serait une reconnaissance de la démocratie de la part du gouvernement ;
- Adopter des procédures globales et un climat nécessaires au succès du dialogue national. Nous recommandons fortement que ce processus soit une première étape qui pose des règles de base pour un engagement ultérieur ;
- Créer un environnement favorable dans lequel les gens peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles ;
- Créer un environnement favorable dans lequel les gens peuvent s'exprimer librement sans crainte de représailles ; ☐ Considérer l'importance cruciale de la

neutralité pour la réussite du dialogue national. En conséquence, WILPF Cameroon et ses partenaires souhaitent ardemment que l'Union Africaine puisse faciliter ce processus capital. ☒

- Instituer un système de suivi et d'évaluation capable d'informer continuellement pour une meilleure stratégie à long terme.

## **AU SUJET DES QUESTIONS AFFECTANT LES FEMMES**

- Mettre en place des mesures qui réduiront l'impunité des auteurs de violences sexistes;
- Concrétiser l'institutionnalisation de l'éducation à la paix afin de promouvoir une culture de la paix à l'école et à l'extérieur de celle-ci;
- Institutionnaliser une procédure simplifiée d'accès aux actes de naissance légaux et aux cartes d'identité nationales détruites à la suite de la crise;
- Faciliter la bonne application des lois et des politiques de décentralisation
- Instituer un système de suivi et d'évaluation capable de générer un retour d'information pour les stratégies à plus long terme ;
- Décrire et encourager la mise en œuvre de mesures qui soutiennent à la fois l'éducation formelle et technique ;
- Améliorer l'accès et la propriété des femmes à la propriété ;
- Assurer la représentation des sexes ainsi que l'attention voulue sur les questions de parité dans toutes les commissions envisagées après le dialogue;
- Intégrer le cessez-le-feu des deux côtés en tant que considération primordiale pour la réussite du processus de DDR ;
- Envisager la création d'un organisme public de jeunes chargé de veiller à leur participation aux processus de développement ;
- Adopter et mettre en œuvre des programmes holistiques et innovants visant à améliorer la situation des femmes, notamment des femmes autochtones et des femmes vivant avec un handicap, des enfants, des personnes âgées et des jeunes touchés par les conflits au Cameroun ;
- Prendre des dispositions pour la mise en place d'une structure spécialisée dans les traumatismes afin de traiter les problèmes de violence sexuelle et sexiste dans les contextes humanitaires.

**Fait à Yaoundé ce 28 septembre 2019**












**Approuvé par les associations et les réseaux énumérés dans la pièce jointe:**






#### 4. Liste des organisations membres de la plateforme.

N°	ORGANISATION	LOGO
1	Action de Solidarité pour les Droits Humains et la Démocratie (ASDHD)	
2	Action pour la Protection en Afrique des Déplacés Internes et des Migrants Environnementaux (APADIME)	
3	A Nous Le Cameroun	
4	Article 55	
5	Association pour le Challenge Féminin	
6	Association Femme pour la Femme (AFEF)	
7	Association Femmes et Enfants (AFE)	
8	Association Mieux-être	
9	Association pour la Promotion, le Développement, l'Encadrement des Femmes, Orphelins et Indigents (APRODEFO)	

9	Association pour le Développement Intégré et la Solidarité Inter Active (ADISI)	
10	Cameroon Youths and Students Forum for Peace (CAMYOSFOP)	
11	Centre d'Animation Rurale et De Développement Durable (CARDED)	
12	Collectif des Femmes pour la Protection de l'Environnement de l'Enfant (COFEPRE)	
13	Comité des Femmes du SNIEB	
14	Comité Inter-Africain du Cameroun (IAC/CIAF)	
15	Femmes Pour la Promotion du Leadership Moral (FEPEM)	
16	Forum des Femmes Autochtones du Cameroun (FFAC)	
17	GRIOTE	
18	Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC)	

19	Hommes Engagés pour la Promotion du Genre et Egalité entre Sexes (HEPOGRES)	
20	Investment Watch Initiative (I-WATCH)	
21	Ligue des Droits et Libertés (LDL)	
22	Ligue des Femmes pour l'Éducation (LIFE)	
23	Mother Of Hope Cameroon(MOHCAM)	
24	Organisation des Femmes Camerounaises de la Diaspora	
25	Organisation Camerounaise des Promotrices de la Paix, de la Démocratie et des Droits de l'Homme (OCPPDDH)	
26	Plateforme Femmes Camerounaises pour des Élections Pacifiques et l'Éducation à la Paix	
27	Reach Out Cameroon	
28	Refugee Welfare Association Cameroon (REWAC)	
29	Réseau d'Association Féminine de Douala (RAFED 1 <sup>er</sup> )	

30	Synergies Citoyennes pour le Développement Durable (SCIDD)	
31	Un Monde Avenir (1 MA)	
32	Women in Alternative Action Cameroon (WAA Cameroon)	 WAA CAMEROON
33	Women's Advocacy and Communication Network (WANET)	 WANET
34	Women's Counseling and Information Center (WCIC)	
35	Women's International League for Peace and Freedom Cameroon (WILPF Cameroon)	
36	Women Peace Initiatives (WPI)	
37	Youths For Peace (YFP)	
38	Association Culturelle Mission De Récréation	
39	ACDER-Cameroon	
40	Association Culture et Mission de Récréation (ACMR)	
41	Association des Femmes Bassessa	
42	Association Femmes et	

	Développement	
43	Femmes Entrepreneurs Cameroun	
44	L'association Camerounaise pour la Lutte Contre les Violences faites aux femmes et la participation au développement de la Femme Africaine (LUCOVIFA)	
45	MOPAFEJ (Mouvement Prioritaire pour les Actions en Faveur de l'Enfance et de la Jeunesse)	
46	More Wownen in Politics	
47	Nkongni INC	
48	Peace Bus Association	
49	Plateforme des Veuves du Wouri	
50	PROWID	
51	Reseau national des tantines (RENATA)	
52	Servitas Cameroon	
53	Sustainable Women Organization	
54	Target Peace	